



## Éléments de connaissances sociodémographiques

### 16<sup>ème</sup> promotion de conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation

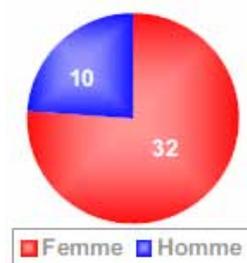
La 16<sup>ème</sup> promotion de conseillers d'insertion et de probation a débuté sa formation à la fin du mois de juin 2011. D'une durée de deux ans, celle-ci alterne enseignements à l'Énap et stages de mise en pratique sur le terrain. Les effectifs de cette promo-

tion sont extrêmement réduits. Elle comporte 42 individus, soit quasiment 5 fois moins que la précédente. Sur les 42 élèves, 32 sont des femmes. L'âge moyen y est de 31,9 ans et la majorité des élèves est titulaire d'un diplôme de niveau bac+3 ou plus.

Graphique 1

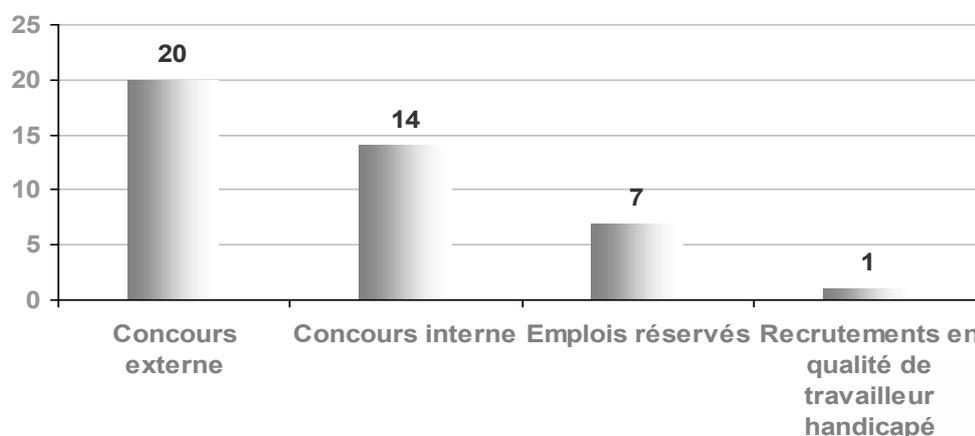
#### Structure par sexe – Effectifs

La baisse des effectifs n'a pas d'incidence sur la proportion d'hommes et de femmes. Ces dernières représentent toujours plus des trois quarts de la promotion.



Graphique 2

#### Modalités d'entrée – Effectifs



Les proportions des différentes modalités de recrutement sont à peu près identiques à celles de la promotion précédente. Ainsi, ceux qui ont passé le concours externe sont toujours les plus nombreux (20). Suivent de près les « concours internes » (14). Les emplois réservés, qui concernent notamment les anciens militaires, sont au nombre de 7. Un élève a été recruté en qualité de travailleur handicapé.

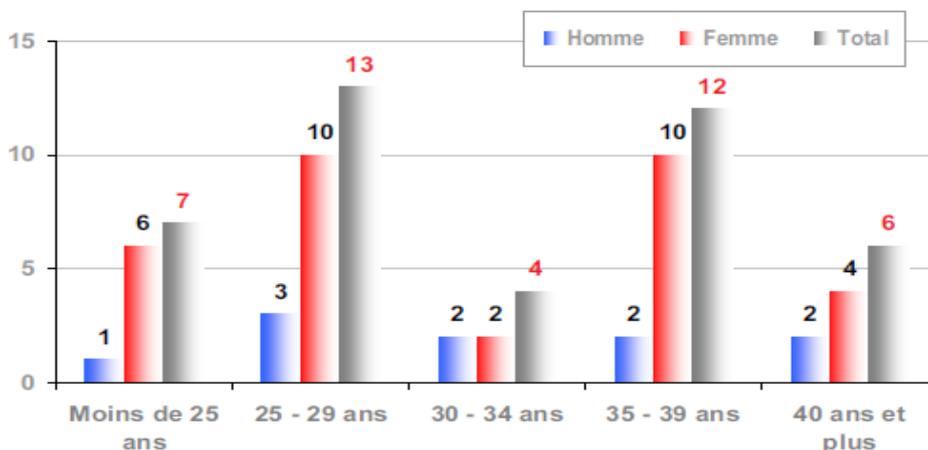
Concernant les 14 élèves issus du concours interne, 4 travaillaient déjà pour l'Administration pénitentiaire, en tant que surveillants.

## Éléments de connaissances sociodémographiques

### 16<sup>ème</sup> promotion de conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation

Graphique 3

#### Répartition des élèves par sexe et par âge – Effectifs

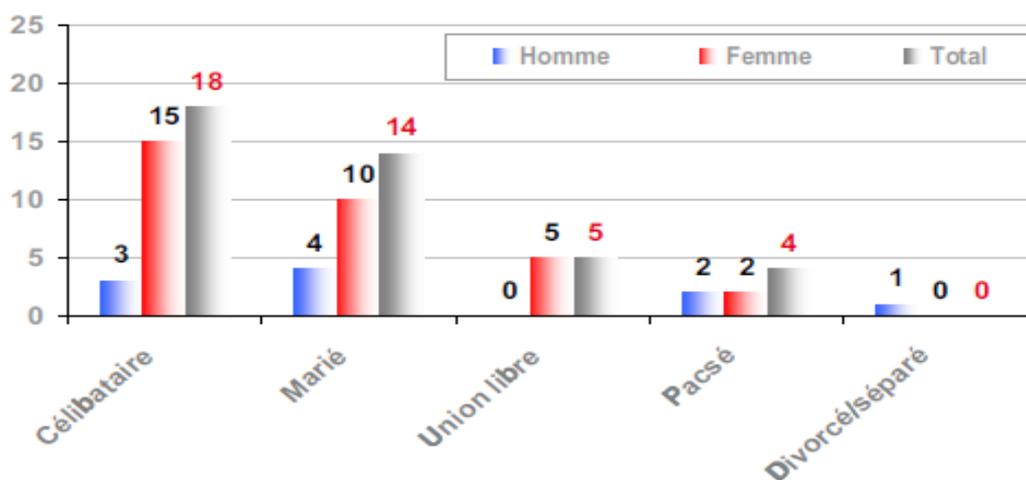


La tendance à la hausse de l'âge moyen se poursuit. Celui-ci est désormais de 31,9 ans, alors qu'il était de 29,9 ans pour la 15<sup>ème</sup> promotion et de 27,7 ans pour la 14<sup>ème</sup> promotion. Les élèves recrutés par concours interne sont bien plus âgés que ceux qui le

sont par concours externe (en moyenne 36 ans contre 26,8 ans pour ces derniers). Les plus âgés sont, cependant, les élèves recrutés sans concours (emplois réservés et RQTH) dont l'âge moyen est de 37,4 ans.

Graphique 4

#### Situation matrimoniale – Effectifs



La situation matrimoniale la plus représentée est toujours celle des célibataires (18). Cela dit, l'addition des élèves mariés (14), en union libre (5) et pacsés (4) laisse entrevoir le fait que les élèves vivent majoritairement en couple. 15 élèves (36%) sont parents. Une élève est en situation de monoparentalité.

#### Origines régionales

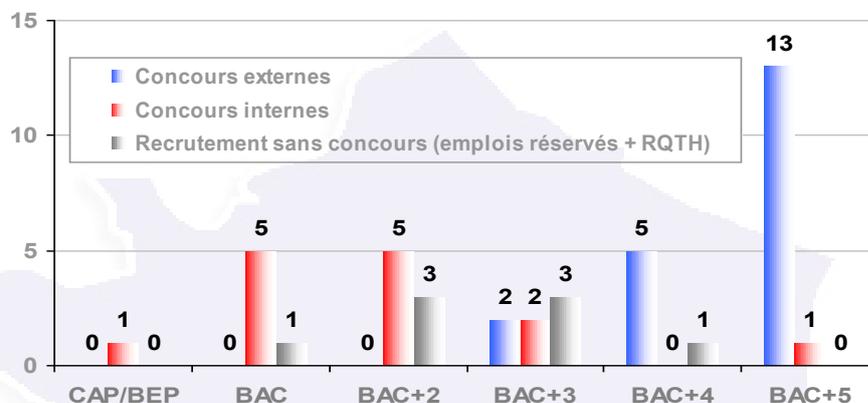
La répartition des élèves par DISP d'origine évolue peu. Les « parisiens » sont les plus nombreux avec 8 représentants. Suivent les DISP de Bordeaux et de Lyon avec 5 élèves chacune. Seul 2 élèves sont originaires de la région de Toulouse et 1 de celle de Rennes.

## Éléments de connaissances sociodémographiques

### 16<sup>ème</sup> promotion de conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation

Graphique 5

#### Diplôme le plus élevé obtenu - Effectifs

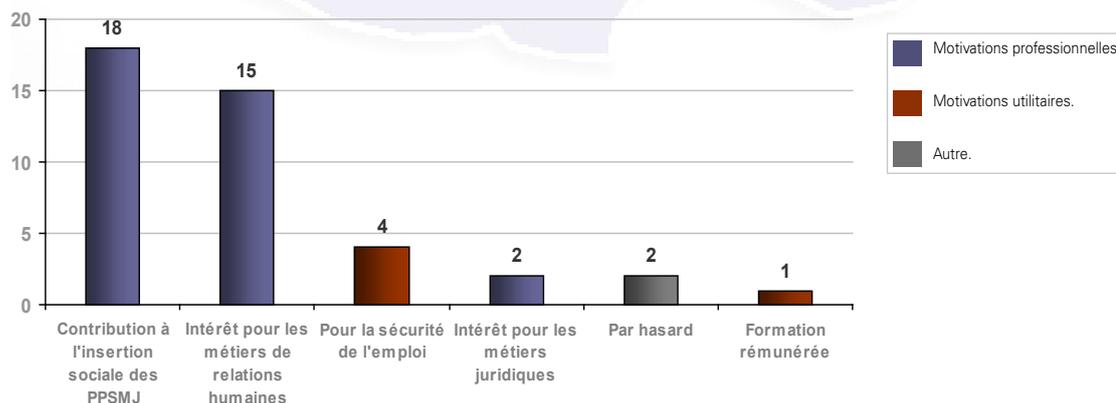


Comme habituellement, le niveau de diplôme des élèves externes est supérieur à celui requis pour le concours (bac+2). Ainsi, ils sont 18 à être titulaires d'un bac+4 ou d'un bac+5 (en droit ou sciences politiques pour la plupart). Les agents recrutés en interne sont moins diplômés. Seuls 3 d'entre eux ont un

niveau supérieur au bac+2. Les élèves recrutés sans concours ont, quant à eux, un niveau intermédiaire, la majorité étant en possession d'un diplôme de niveau bac+2 ou bac+3. Les internes et recrutés sans concours sont le plus souvent diplômés en sciences humaines, secrétariat ou économie/gestion.

Graphique 6

#### Motivation principale à devenir CPIP - Effectifs



La plupart des élèves sont davantage motivés par le contenu du métier de CPIP et les valeurs qu'il véhicule que par des raisons utilitaires. Cela contraste avec d'autres corps professionnels de l'Administration pénitentiaire, comme les élèves surveillants qui sont avant tout motivés par la sécurité de l'emploi. Ainsi, 18 élèves CPIP déclarent avoir passé le concours parce qu'ils étaient désireux de contribuer à l'insertion sociale des per-

sonnes placées sous main de justice. Ils sont quasiment aussi nombreux (15) à déclarer avoir été attirés par un métier de relations humaines.

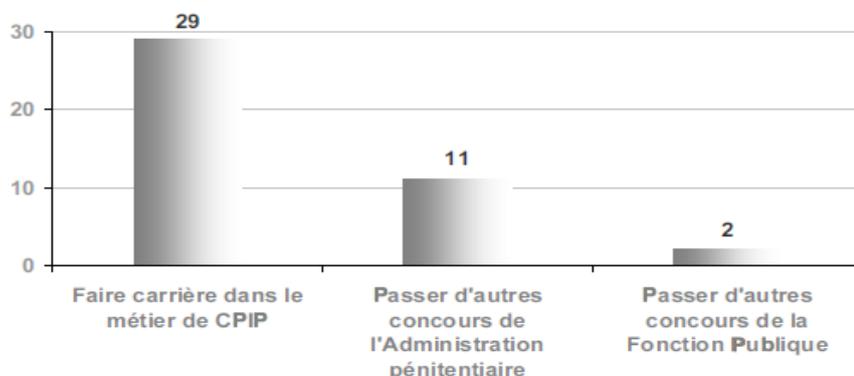
D'autres items proposés aux élèves interrogés n'apparaissent pas sur le graphique car ils n'ont recueilli aucun suffrage : «le maintien de l'ordre public», «le salaire attractif» et «l'évolution de carrière».

## Éléments de connaissances sociodémographiques

### 16<sup>ème</sup> promotion de conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation

Graphique 7

#### Perspectives professionnelles - Effectifs

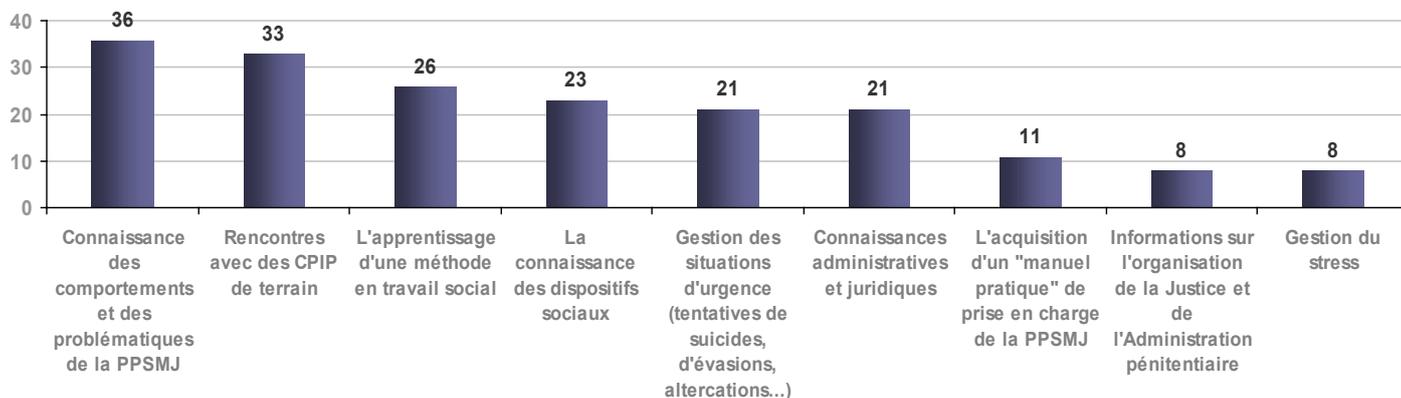


Les élèves CIPIP ont, pour la première fois, été interrogés sur leur perspective de carrière au sein de la fonction publique. La majorité déclare avoir l'intention de faire carrière dans l'administration pénitentiaire et plus spécifiquement dans le métier de CIPIP (29). Toutefois, des écarts apparaissent selon les modalités d'entrée. 11 des 14 élèves issus du concours interne envisagent ainsi de rester dans ce corps spécifique tandis que les élèves

externes sont davantage partagés au sujet de leurs perspectives professionnelles. Ce groupe a en effet autant répondu « faire carrière dans le métier de CIP » (11) que « passer d'autres concours de l'Administration pénitentiaire » (9) (probablement celui de DPIP ou de DSP). Les élèves envisageant, à terme, de quitter l'Administration pénitentiaire sont très peu nombreux (2).

Graphique 8

#### Attentes vis-à-vis de la formation – Citations (plusieurs réponses possibles)



Qu'attendent les élèves CIPIP de leur formation à l'Énap? Le graphique ci-dessus indique qu'ils sont intéressés par de nombreux domaines, aussi bien pratiques que théoriques. Certains thèmes rencontrent cependant plus de succès que d'autres. C'est le cas de « la connaissance des comportements et des problématiques de la personne placée sous main de justice »

qui recueille les suffrages de la quasi-totalité des élèves. La rencontre avec des CIPIP de terrain est également plébiscitée. A l'inverse, les élèves sont peu demandeurs « d'informations sur l'organisation de la Justice et de l'Administration pénitentiaire » ou de cours sur la « gestion du stress ».



Directeur de la publication : Philippe ASTRUC - Rédacteur en chef : Paul MBANZOULOU  
 Rédaction : Nicolas BOUTIN, Laurent GRAS, Marie LAPEYRONIE  
 Conception graphique, mise en page et impression : unité édition (Odette BAIX, Joël RIEUX, Reprographie)

